

DOSSIER DE CANDIDATURE

pour une admission en section internationale (lycées publics)

- Rentrée 2025 -

Clermont-Ferrand (63) - Lycée Ambroise Brugière - Section internationale espagnole

Le Puy-en-Velay (43) - Lycée Simone Weil - Section internationale anglophone

Procédure :

- 1°) Le présent dossier de candidature est à renseigner par la famille qui le remettra **avant le Vendredi 4 avril 2025** à l'établissement d'origine, accompagné d'une copie des bulletins scolaires de l'année scolaire en cours.
- 2°) L'établissement d'origine complète le dossier et le transmet **avant le Vendredi 11 avril 2025** au(x) lycée(s) demandé(s) ;
- 3°) Les commissions pédagogiques internes aux lycées effectuent une première sélection sur dossier puis organisent, si besoin, la passation des tests écrits et oraux pour les élèves présélectionnés. Elles établissent le classement des élèves en liste principale et liste supplémentaire **avant le Mercredi 21 mai 2025** ;
- 4°) Les proviseurs des lycées d'accueil communiquent les résultats (copie de la page 4 du dossier) aux établissements d'origine **avant le Mercredi 28 mai 2025** et adressent pour la même date la liste des élèves retenus en liste principale ou en liste supplémentaire (par ordre de classement) à la DSDEN de leur département ;
- 5°) L'Inspecteur d'Académie - DASEN affecte les élèves retenus en section internationale.

Rappel :

Les vœux sont saisis par l'établissement d'origine dans AFFELNET LYCEE **avant le Jeudi 5 juin 2025**, si le service en ligne affectation (SLA) n'a pas été utilisé par la famille.

Attention : tout dossier incomplet ou arrivé hors délai sera rejeté.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

N° Identifiant National élève (INE : identifiant scolarité pour les élèves des collèges, lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Sexe : F M Boursier : oui non

Etablissement d'origine :

Classe actuelle :LV1 : LV2 :

Nom du responsable légal 1 :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel du responsable légal 1 :@.....

Nom du responsable légal 2 :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel du responsable légal 2 :@.....

Séjours à l'étranger		
Année	Pays	Durée du séjour

Si l'élève a déjà présenté des examens dans la langue de la section demandée ou obtenu une certification ou une attestation (Ev@lang ou autres) préciser lesquels et joindre une copie du document

Joindre impérativement :
 - les bulletins scolaires de l'année en cours (1^{er} et 2^{ème} trimestres ou 1^{er} semestre)
 - attestation EV@LANG
 - ainsi que tout document susceptible d'éclairer la commission

Fait à _____, le _____

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :



CALENDRIER DES EPREUVES		
Lycées - section	Epreuves orales	Epreuves écrites
Clermont-Fd A. Brugière – espagnol Pas de présélection sur dossier	Néant	Mercredi 14 mai 2025 matin
Le Puy S. Weil – anglais Présélection sur dossier	Vendredi 9 mai 2025 après-midi	Vendredi 9 mai 2025 matin

AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE DE LA SECTION DEMANDEE

Avis circonstancié :

Très favorable Favorable Réservé

Nom du professeur :

Date et signature :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Avis circonstancié :

Très favorable Favorable Réservé

Nom du Chef d'établissement :

Fait à _____ , le _____

DOSSIER DE CANDIDATURE

pour une admission en section internationale (lycées publics)

- Rentrée 2025 -

Clermont-Ferrand (63) - Lycée Ambroise Brugière - Section internationale espagnole

 Le Puy-en-Velay (43) - Lycée Simone Weil - Section internationale anglophone

NOM : Prénom :

Etablissement d'origine :

PARTIE RESERVEE A LA COMMISSION PEDAGOGIQUE DU LYCEE DE RECRUTEMENT	
1. EVALUATION DU DOSSIER :	
✓ Candidat retenu sur dossier : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
2. RESULTATS AUX TESTS D'ADMISSION, le cas échéant	
✓ EPREUVES ECRITES (sur 20 points)	points
✓ EPREUVES ORALES (sur 20 points)	points
BAREME TOTAL (sur 40 points)	points
3. DECISION FINALE COMMISSION :	
CANDIDATURE RETENUE EN LISTE PRINCIPALE <input type="checkbox"/>	
CANDIDATURE RETENUE EN LISTE SUPPLEMENTAIRE EN RANG N° ___ <input type="checkbox"/>	
CANDIDATURE NON RETENUE <input type="checkbox"/>	

VALIDATION DU DOSSIER PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT DU LYCEE D'ACCUEIL	
Dossier certifié exact, vu et transmis à l'établissement d'origine le :	
Nom du signataire :	Fait à, le

Fiche à retourner à l'établissement d'origine de l'élève **avant le Mercredi 28 mai 2025.**